Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 4 Octobre 1893. No. 52.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LA CANNE À TRAVERS LES AGES

Les premiers soleils vont d'ici peu commencer le triomphe annuel des cannes; il n'est donc pas hors de propos de renseigner ses prochains détenteurs sur les mérites et la qualité de cette "contenance" dont la royauté a le rare privilège de ne connaître que les beaux jours.

Symbole de divinité en Egypte, insigne de commandement en Grèce et à Rome la canne apparut très tôt en notre France aux mains des rois; le sceptre eut, en effet, primitivement les dimensions et la forme de la canne, et lorsqu'il cessa de toucher la terre pour se retourner vers le ciel, un bâton couvert de lamelles d'or, et qui fut la main de justice, occupa l'autre main du monarque.

Mais la canne eut aussi un usage plus ordinaire, et dans la vie réelle les rois ne craignaient pas de lui demander un secours pour la marche et de leur faciliter une attitude de noblesse qui en imposât à leurs sujets: Charles V, Louis XIII et Louis XIV se signalèrent surtout en ce sens.

On se souvient certainemet que lorsque, devant ce dernier, Lauzun brisa son épée, ce fut sa canne que le grand roi jeta par la fenêtre pour ne pas frapper un gentilhomme; il eût en effet fallu de fiers genoux au Roi-Soleil pour rompre sa canne, car les siennes étaient toutes d'ébène.

La canne ne fut cependant pas monopolisée par les rois, et les sujets ne négligèrent point son emploi; sous Charlemage un édit ne permit aux duellistes qu'une arme pour venger leur honneur, la canne! Judicieuse prescription qu'il serait spirituel de reproduire aujourd'hui et qui aurait peut-être pour effet de rendre ces singuliers combats plus ridicules, moins dangereux, et aussi souvent plus... douloureux

Mais bien que son usage ait été constant, la popularité de la canne ne commença réellement qu'au XVIIIe siècle, et ce furent les enrichis de la Régence et de la Banque des Indes qui la "lancèrent" pour faire échec à l'épée, à laquelle ils n'avaient pas droit.

Les badines en bambou étaient alors en faveur et tournaient aux doigts des petits-maîtres, les cannes des financiers furent plus somptueuses: n'en vit-on pas aux mains de La Popelinière et de Samuel Bernard qui avaient été payées 10,000 écus!

Et au bout de peu de temps, la canne avait remplacé l'épée: ce fut un des premiers succès de la ploutocratie sur la noblesse, et les philosophes se réjouirent d'un mode qui mettait fin à ces querelles à la suite desquelles le sang coulait pour de simples inattentions.

Les dames aussi, en notre France, demandaient autrefois à la canne d'agrémenter leur démarche: cette mode, qu'on trouve dès le XIe siècle, fut surtout en faveur aux XVIIe et XVIIIe siècles, et la canne féminine eut pour but inavoué de donner aux femmes une assurance que leurs hauts talons ne facilitaient guère.

Les dames alors avaient vraiment bel air, et cette "contenance" semblait signifier la royauté qu'elles exerçaient sur les cœurs.

—

Voici, maintenant, quelques-unes des attributions plus ou moins bizarres que l'industrie donna jadis à la canne: les exemples produits témoigneront que les inventions humaines ne sont pas toujours aussi inédites qu'elles le peuvent paraître.

La canne-épée était connue des Romains qui l'appelaient "dolo," et ce fut par ce nom qu'elle fut très longtemps désignée en France.

Elle était très en faveur au XVIe siècle, où l'adoptèrent notamment Charles IX et Henri IV.

Le mécanisme en était assez différent de celui de nos cannes-épées contemporaines: on devissait une virole, qui faisait pommeau, pour lancer la dite épée qui, une fois sortie de sa gaine, était maintenue par un ressort à l'extrémité de la canne; c'était donc une arme de longue atteinte, au rebours de ce qui est maintenant.

Au XVIIe siècle, la vente des "espées en baston" fut interdite, mais l'usage s'en maintint néanmoins au siècle suivant, et sous le Directoire un sabre droit était à l'intérieur des gros gourdins ficelés d'une corde à boyau, de ces "juges de paix," de ces "pouvoirs exécutifs"—comme on disait alors—qui donnaient aux incroyables l'apparence de toucheurs de bœufs.

L'idée d'insérer une montre dans une canne est loin d'être récente: au XIVe siècle, la reine Jeanne de Bourbon, pour corriger ses chiens, possédait un fouet dont le manche faisait "cadran" et servait ainsi à trouver l'heure par la hauteur des étoiles.

En 1614, dans l'inventaire du comte de Salin, figure "un baston noir à pointe, ayant au-dessus un pommeau doré dans lequel est un cadran et une escriptoire," et l'*Almanach du Dauphin* pour 1772 mentionne: "Tavernier, rue de Bussy: un des plus renommés pour les montres en bagues, bracelets, en pommes de cannes et autres du plus petit calibre."

Etait-ce à cette boutique que fut achetée cette "canne à pommeau d'or sur le haut duquel il y a une montre enchâssée dont on aperçoit le cadran en émail," que Mirabeau, le 17 septembre 1776, emporta dans sa fuite avec Mme de Monnier?

—

La canne-parapluie n'est pas non plus d'invention moderne.

En 1759, l'Académie des sciences mentionnait l'invention d'un papetier, nommé Navarre, demeurant rue Croix-des-Petits-Camps, en face la rue du Bouloy, invention consistant "en un parasol en parapluie qui se renferme dans une canne," et le rapporteur déclare que "l'idée de mettre un parasol dans une canne n'est pas nouvelle."

En 1771, le même papetier vendait des cannes "renfermant un parasol ou un siège pliant"; et cette annonce, prise dans l'*Avant-Coureur* de 1768, témoignage que l'industrie de nos pères ne saurait guère être dépassée par nos plus habiles inventeurs:

"Les personnes, y est-il dit, qui aiment à trouver plusieurs usages réunis dans le même meuble, pourront se satisfaire avec la canne que nous annonçons. *Elle porte une très bonne flûte, un jet d'eau donné par un serpent en argent et un beau parasol qui se développe et s'ouvre seul, par un mouvement de la canne.* On peut la voir chez la dame Henry, aubergiste, rue des Deux-Ecus, proche la Halle."

Pour finir, voici une plaisante mésaventure, qu'au rapport de la baronne d'Oberkich, une canne causa à l'amour-propre de M. de La Harpe.

Il venait de commettre une tragédie persane, les *Barmécides*, qu'il égalait aux chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, mais qui était rien moins que récréative. Un jour que la duchesse de Grammont et plusieurs autres adhlatrices le promenaient en carrosse au Bois de Boulogne, on vint leur présenter "des cannes à la Barmécide." Les dames, croyant à une délicate allusion à l'œuvre de leur ami, voulurent, malgré sa résistance souriante, lui en offrir un échantillon: c'était un bâton très laid, surmonté d'une pomme en ivoire. Comme on lui demandait la raison de la dénomination donnée à cette canne, le marchand en dévissa le pommeau et découvrit à la compagnie un énorme sifflet caché sous l'ivoire.

Cette explication égaya les dames, mais Beaumarchais, qui passait par là, affirme que M. de La Harpe "aurait volontiers pleuré de la bile."

FERNAND ENGERAND.

LES JOURS D'AUTOMNE

Aujourd'hui, j'aimerais à vous parler des jours d'automne, de ces jours aux matins si ternes, aux soirs si pâles.

Le soleil pourtant brille encore à son zénith. Pendant quelques courtes heures, il se fait coquet pour nous attirer. Mais ses efforts sont vains; déjà pour nous il n'a plus la même force, la même chaleur. Nous nous éloignons de lui et las de se faire beau pour la terre inconstante, il va prodiguer ailleurs ses faveurs et ses sourires.

Tout s'en va: les fleurs, la verdure, la feuillée. Les oiseaux aussi nous laissent, les petits oiseaux dont un poète a dit:

> Les oiseaux, ce sont des baisers
> Que le ciel donne à la terre;
> Sur les lacs, par leur vol rasés
> Les oiseaux, ce sont des baisers.

Bientôt leurs nids déserts se balanceront mornes et tristes aux branches nues, comme ces maisons abandonnées qui prennent dans leur isolement un air de désolation si profonde.

En descendant à la ville, l'autre jour, sur les grands arbres du jardin Viger, j'aperçus un gentil oiselet seul et silencieux, qui n'avait pas encore émigré avec ses frères.

Qui sait? le pauvre petit avait peut-être été abandonné parce que ses ailes trop frêles se refusaient de le porter si loin?

Il était là, tout frissonnant, une de ses pattes recroquevillées sous lui; ses plumes hérissées sur son corps mignon en faisaient comme une boule de duvet d'où l'on apercevait deux petits yeux noirs qui clignotaient sous la rosée tombant froide et abondante de ce ciel d'automne.

J'aurais voulu le réchauffer de mon souffle, lisser sous mes doigts ses pauvres plumes mouillées et le garder avec moi pour qu'il me rappelle les chansons ensoleillées de l'été disparu, mais il n'entendit pas mon appel et continua de regarder tristement le grand ciel gris de ses petits yeux qui clignotaient.

Et je continuai ma promenade, foulant aux pieds les feuilles jaunies, qui avaient sous mes pas des craquements sinistres.

Est-il quelque chose de plus mortellement triste que la chute des feuilles? D'abord, cette riche parure qui réjouissait tant les yeux, prend des reflets chatoyants, ses nuances changent sous les reflets du soleil et rougissent comme ces couleurs vives qui teignent les joues des jeunes consomptives.

L'agonie des feuilles a alors commencé, et bientôt la sève,—leur vie, leur âme,—ne coulera plus dans leurs veines. Ce sera la mort.

C'est pitié de les voir tomber une à une avec ce léger bruissement des suaires glissant sur les cercueils. Pas un souffle souvent ne remue les arbres, et pourtant elles tombent, elles tombent toujours, comme des fruits trop mûrs que les rameaux ne peuvent plus porter.

C'est deux fois mourir que de mourir avec les feuilles.

Quand je partirai pour une vie meilleure, oui, meilleure j'en ai la ferme espérance, je voudrais m'endormir de mon long sommeil avec les dernières lueurs du soleil couchant, quand sous mes fenêtres ouvertes, la brise embaumée du soir passerait comme un bruit de prières......

Le rossignol viendrait peut-être, attiré par l'éclat des cierges, chanter sur l'arbre voisin ses sérénades mélancoliques, et les étoiles veilleraient pour moi toute cette nuit, ma première nuit parmi les morts......

Puis, quand à l'église on aurait chanté les doux chants de la mort, on m'amènerait, un clair matin de printemps, à travers les champs en fleurs, me coucher dans ma tombe creusée sous le gazon verdoyant.

Non, pas de large pierre tumulaire, pas de caveau sombre pour empêcher la lumière de pénétrer jusqu'à moi et de réchauffer ma triste demeure; rien, qu'une petite croix blanche, au pied de laquelle, paisible et confiante, je goûterai l'éternel repos.—*La Patrie.*

FRANÇOISE.

AUX FILLES À MARIER

N'épousez jamais un brasseur, car il vous mettra dans la *bière*.

Fuyez le serrurier, il vous jetterait dans les *fers*.

Le boulanger vous aurait vite mis dans le *pétrin*.

Le tanneur vous *tannerait* sans pitié.

Surtout méfiez-vous des tailleurs: leur métier les expose à *tourner capots*... et vestes.

Le menuisier vous *scierait* du matin au soir.

Le fabricant d'allumettes vous ferait voir que tout le monde *souffre* chez lui.

Le musicien vous nourrirait de *son*.

Mais prenez un typographe, vous verrez toujours en lui un homme de *caractère*.

POUR RIRE

—En ménage:

La femme.—Tu bâilles!

Le mari.—Je me trouve seul et je m'ennuie.

La femme.—Et ma société?

Le mari.—Oh! le mari et la femme ne font qu'un.

—

—Réunion publique à Paris.

Un contrôleur d'omnibus s'élance à la tribune:

—Citoyens! s'écrie-t-il, nous voulons une France unie et forte à l'intérieur et respectée à l'impériale!

—

—Cri de cœur:

—Comment vous y prenez-vous, docteur, pour vous faire payer par vos malades?

—Oh! je m'adresse toujours aux héritiers.

—

Le comble de l'intrigue pour un receveur des actes judiciaires:

Faire des démarches à l'effet de rester en fonctions assez longtemps pour enregistrer le jugement dernier.

Le Manitoba.

Mercredi, 4 Octobre 1893

UNE APPRECIATION

Le *Courrier du Canada*, qui prête une attention bienveillante à notre journal, signale notre discussion avec le *Canada*. Après avoir cité une partie de notre article du 20 septembre il ajoute :

" Cet article du *Manitoba* nous paraît de la plus complète justesse et d'une haute opportunité dans le moment actuel."

Le *Courrier de Saint Hyacinthe*, dont les sympathies nous sont également acquises, fait les mêmes reproductions et les mêmes remarques.

LA PERSEVERANCE

Un ministre protestant de Winnipeg écrit dans une revue de Toronto, que les catholiques se rapprochent du système des écoles publiques, tel que formulé dans la loi Greenway-Martin.

C'est une erreur. Il semble au contraire y avoir recrudescence de résistance.

C'est un sentiment louable, et qui méritera à nos paroisses les sympathies et le secours.

Il faut continuer. Que chacun serve d'exemple à son entourage. Qu'il y ait une noble émulation dans l'organisation des écoles, dans l'enseignement, dans l'accomplissement des devoirs que la loi naturelle et divine impose aux parents envers leurs enfants !

UNE LETTRE D'OUTRE-MER

M. Mercier a permis ou demandé la publication d'une lettre qui serait venue de France, et qui aurait pour auteur un membre éminent du clergé français.—Ainsi le dit, du moins, l'*Electeur*.

La lettre existe, c'est évident.

Vient-elle réellement de France ? La main d'un prêtre l'a t-elle vraiment tracée ?

Nous en doutons fort ! Notre avis est que ce document a été conçu au Canada par des esprits intéressés à redorer le blason terni de M. Mercier.

Si nous nous trompons, que l'on donne le nom de l'auteur et son adresse.

Autrement, la lettre, authentique ou non, n'aura pas d'autre valeur que celle que pourrait avoir une lettre de M. Mercier lui-même ou un article de l'*Electeur*, qui lui donne asile et en fait grand fracas !

L'*Electeur* et M. Mercier doivent pour le moment porter toute la responsabilité des ineffabilités et des choses odieuses qu'elle contient.

Cette responsabilité, du reste, ne serait pas amoindrie par la publication du nom de l'auteur ; mais il serait bon que l'on vit le visage de ce dernier.

Il n'est pas permis de rester masqué quand on commet de telles vilenies, et que l'on souffre qu'elles s'étalent au grand jour dans un pays habitué à respecter son clergé, et qui ne peut qu'être profondément remué par des jugements d'une nature aussi grave que ceux dont cette lettre se fait l'écho.

Il n'est pas utile pour nous et pour nos lecteurs de publier dans nos colonnes cette lettre parsemée de traits irrespectueux et parfois souverainement injustes, mais il est de notre devoir de protester énergiquement contre l'indignité dont le prétendu correspondant se rend coupable envers notre pieux archevêque. Nous ne saurions le faire plus éloquemment qu'en citant notre estimable confrère du *Courrier du Canada* :

" Il y a, dit-il, dans la tirade que nous venons de citer une parole odieuse à l'adresse de Mgr Taché. De quel droit cet étranger s'en vient-il trancher ainsi à l'aveugle ; et, sans renseignements suffisants, sans connaissance des hommes, des caractères, des conditions politiques, sociales et religieuses dans lesquelles ils se meuvent, de quel droit vient-il, sur la seule foi de maître Joseph Israël Tarte, jeter la plus odieuse injure à la face d'un grand évêque comme Mgr Taché. Tant de légèreté serait impardonnable chez un feuilletoniste parisien de troisième ordre ! Tant d'injustice serait vraiment révoltante si c'était " un membre éminent du clergé français " qui en était coupable."

Et c'est parce que l'injustice est en effet révoltante qu'il faut réduire ce document à sa véritable valeur.

Il faut un nom responsable, ou bien que l'odieux en retombe sur M. Mercier qui a permis cette publication, et sur l'*Electeur* qui s'est prêté à cette œuvre.

LISEZ BIEN

Nous invitons les libéraux à lire attentivement ce que vient de publier le *Globe*, le grand organe libéral d'Ontario :

If Mr. Tarte purposes that there shall be federal interference in the educational affairs of Manitoba he is proposing that which is indefensible and impeachable......

En français : " *Si M. Tarte veut que le gouvernement fédéral intervienne dans l'affaire des écoles du Manitoba il prend là une position qui est indéfendable.*"

Et l'on sait que l'influence du *Globe* est immense.—(*Courrier de Saint-Hyacinthe*).

SIR JOHN THOMPSON ET LES CANADIENS-FRANCAIS

Le *Courrier de Saint Hyacinthe* cite les paroles suivantes d'un discours de Sir John Thompson :

" Quand un homme viendra injustement attaquer les Canadiens-français, il devra sortir des rangs du parti conservateur."

UN LAMPION

Le Dr Bryce, de Winnipeg, professeur au collège Manitoba, se trouve trop à l'étroit en dedans des murs de l'institution qui lui donne le couvert. Il lui faut un plus grand théâtre. Il va porter sa science et ses lumières jusque dans Ontario. Mais il éclaire à la façon du pétrole, aux âcres émanations, et aux explosions incendiaires. Ses feux ne sont pas ceux du zèle, mais du préjugé ; nous pourrions bien dire, ceux de la haine. C'est un souffleur de discorde, que rien ne gêne. Son esprit, tenace mais sans scrupule, peut soutenir toutes les thèses. Si les faits ne viennent pas à l'appui de son opinion, il les tourne et les retourne, les tronque ou les amplifie, et finalement les ajuste à sa mesure, de façon que le lecteur sans défiance se trouve pris.

C'est un art où il faut beaucoup d'effronterie et de duplicité, peu de science et de caractère. M. Bryce excelle dans cet art.

Dans la livraison de septembre du *Canadian Magazine*, revue publiée à Toronto, le savant (?) professeur prétend expliquer à la population d'Ontario, la condition des écoles catholiques de notre province, et l'esprit qui les animait, sous l'ancien système.

" En vertu de l'ancienne loi scolaire du Manitoba, dit-il, aucun livre ne pouvait être en usage dans les écoles catholiques sans l'approbation des " autorités religieuses compétentes."

Or, cette affirmation comporte une erreur mensongère.

Il appartenait au Bureau d'Education de faire le choix de tous les livres de classe, même de ceux ayant trait à la religion et à la morale ; mais, en ce qui concerne ces derniers, et ces derniers seulement, le choix du Bureau était sujet à l'approbation des autorités religieuses.

Voilà quelle était la loi ; nous venons de la citer presque textuellement ; tout le monde peut la lire et contrôler notre assertion.

Devons-nous en conclure à l'ignorance ou à la mauvaise foi du Rév. Dr Bryce ?

Ceux qui le connaissent disent que les deux bonnets lui vont à merveille !

Dans ce même article, notre professeur regarde nos écoles comme des lieux d'ignorance ; il affecte d'en parler sur ce ton, et d'en répandre la motion.

Il est allé à Chicago pourtant

N'aurait-il donc rien vu ?

Il se pique de se tenir au courant des événements du jour !

N'aurait-il donc rien lu des témoignages que reçoivent nos écoles à ce concours universel, témoignages si concluants et venant de quartiers si divers qu'aucune idée de complaisance n'a pu les dicter ?

Qu'on ne s'y méprenne point !

Il a tout vu et tout lu. Mais il plait à ce fagot de ne donner qu'une demie lumière, de laisser subsister les ténèbres, de les propager même ; il plait à ce professeur de laisser ses disciples dans l'ignorance afin de mieux agir sur leurs préjugés ; il plait à ce *clergyman* de prêcher au près et au loin, le mépris, la haine, et le fanatisme qui sont au fond de son cœur, aussi bien que l'erreur, au sein de laquelle il se délecte par nature et par éducation.

Et voilà comment se forme l'opinion publique !

Un fripon littéraire quelconque, doué d'audace et de verve, se faufile dans un journal, dans une revue, y dépose tout ce qu'il lui plaît de représentations fausses, d'injustes préventions, d'interprétations perfides, et les lecteurs bénévoles, qui ne soupçonnent pas qu'on les berne, s'en vont, jurant par cette prose inepte et de mauvais aloi, se forgeant des opinions qu'ils seraient les premiers à rejeter s'ils connaissaient exactement la vérité, mais qui deviennent à la longue fatales au triomphe des idées saines, fatales à la paix et à la concorde des peuples, fatales à la réalisation des grandes œuvres nationales.

Nous sommes à une époque, cependant, où il est inutile de se livrer à ces retours de la pensée. Nous sommes condamnés à subir ces pirateries sans autre recours que celui de mettre la cangue au cou des pirates, avec une inscription disant leur infamie.

Et si l'on nous disait que cette fois, nous avons largement usé de ce droit, nous n'y contredirions pas.

NOTRE NOUVEAU GOUVERNEUR-GENERAL ET LA LANGUE FRANCAISE

A la démonstration dont Lord Aberdeen a été l'objet, à Montréal, notre nouveau gouverneur-général a voulu montrer ses sympathies pour les sujets français de Sa Majesté au Canada, et pour les choses qu'ils tiennent pour sacrées. Parlant de la langue française, il s'est exprimé de façon à faire comprendre que toute hostilité à l'égard de cette langue est mal vue en Angleterre. Nous ne doutons point des sympathies personnelles du noble lord, mais il n'en est pas moins probable que ces expressions de respect pour nous et pour notre langue sont le fruit des instructions non-écrites que nos gouverneurs reçoivent au Windsor et à Downing-Street avant de partir pour Ottawa. Tous nos gouverneurs depuis au moins l'existence de la Confédération, ont parlé dans ce sens ; c'est aujourd'hui de tradition, et cette tradition est la condamnation des efforts de nos ennemis pour nous dépouiller de ce noble héritage de la langue française que nous ont laissé nos ancêtres.

Voici les paroles de lord Aberdeen :

" Messieurs, je remarque que selon une louable habitude, vous avez lu cette adresse en français et en anglais. J'avoue que cette courtoisie, en des occasions comme celle-ci, me semble tout à la fois gracieuse et convenable. Sans doute, nous savons tous que la loi prescrit l'emploi des deux langues, en certains lieux publics, mais je veux remarquer ici spécialement l'adoption spontanée et volontaire de cette manière d'agir que vous avez employée aujourd'hui.

" Assurément, une telle pratique ne doit pas être regardée comme une coutume vieille et sans signification, encore moins comme un signe qui marque un manque d'harmonie ou de cohésion entre les éléments divers de notre population. Au contraire, nous devons en tenir compte comme un symbole d'union. Sans doute, il est absolument désirable que pour les affaires et les relations sociales chacun sache parler avec facilité la langue de l'autre. Cette remarque contient une suggestion pour moi-même, comme vous l'avez facilement remarqué par ma difficulté à parler le français. J'espère en profiter, Messieurs. Mais la reconnaissance de la langue de l'un et de l'autre comme une courtoisie mutuelle est une chose que nous désirons sûrement conserver avec un juste orgueil, car c'est là reconnaître le grand et noble principe que, quelles que soient notre langue et notre nationalité, nous jouissons également par notre charte commune des droits et des privilèges de notre constitution libre. Cette reconnaissance de la langue de chacun est un des principes fondamentaux de notre empire partout. Cela me rappelle que, quand le Canada français devint partie de l'empire britannique, son peuple reçut une garantie de l'application de ce principe, voilà pourquoi, sans doute, il s'est toujours montré si loyal et si attaché à notre glorieuse constitution.

" C'est en envisageant ce résultat de la sorte que je vous dis que nous devons reconnaître que la pratique est parfaitement conforme à l'esprit de la civilisation chrétienne et de l'humanité. C'est à ce point de vue que j'ose vous recommander cette pratique, et toute l'histoire, toute l'expérience de la nature humaine déclarent à son de trompe que toute tentative, qu'elle soit honnête et sincère dans son but, pour entraver ou abolir un privilège de cette espèce, aura inévitablement un effet contraire à celui qu'on désire.

" Messieurs, ce que nous avons de plus besoin que l'unité de langage c'est l'unité de vues, et c'est sur cela que repose l'œuvre sacrée d'élever et d'assurer les destinées de ce beau pays. Pour arriver à cette fin, nous devons être inspirés par ce qu'on appelle un vrai et sincère patriotisme qui, tout en maintenant la plénitude des droits de l'opinion et de l'expression individuelle, sera prêt cependant à sacrifier ses prédilections ou son intérêt personnel et particulièrement les suggestions insidieuses de partisannerie, afin de faire progresser une cause commune."

UNE PETITE COMPARAISON

Le *Democrat*, de Hastings, Nebraska, nous apporte les cotes suivantes des produits agricoles, sur le marché local :

Blé d'Inde, 22 centins.
Blé, 36 centins.
Porcs, $4.40 le quintal.
Avoine, vieille, 19 centins ; nouvelle, 16 centins.
Seigle, 28 centins.
Lin, 27 centins.
Bétail gras, $1\frac{3}{4}$ à 3 centins.
Poulets, 7 centins la lb.
Dindes, 7 centins la lb.
Veaux, $2.50 à $3.00
Etc., etc.

Que nos libéraux comparent nos prix avec ceux qu'obtiennent nos cultivateurs et qu'ils nous disent si le marché de 65 000,000 vaut mieux que celui du Canada.—(*Courrier de Saint-Hyacinthe*).

LA CAMPAGNE DE L'HON. M. LAURIER

Voici comment un électeur de Québec-Est apprécie, dans le *Courrier du Canada*, le discours de l'hon. M. Laurier, à Saint Thomas, dans Ontario :

" J'en appelle à tous ceux qui vous ont entendu dans les halles Jacques-Cartier et Saint-Pierre, lorsque vous faisiez de chaleureux appels à vos concitoyens de même nationalité ; auraient-ils pu croire qu'un jour viendrait où vous proclameriez que la politique du parti libéral, votre politique, est une union de tous ceux qui parlent anglais et sont d'origine anglaise ? Quelle place reste-t-il à la race française dans des projets tels que les vôtres ?

" Vous avez dit dans votre discours de Saint-Thomas, Ontario :

" *On dit que nous sommes des annexionnistes déguisés ; si je le suis, je suis encore quelque chose de plus. Je suis en faveur de la fédération impériale* dans l'acception la plus large du mot, mais je ne suis pas en faveur de la fédération impériale qui a pris naissance dans les rangs des Tories. Les Tories veulent une fédération de la Grande Bretagne et de ses colonies. Mon programme est plus large. Je veux une fédération basée sur la race elle-même, une fédération qui ne comprenne pas seulement l'Angleterre et les peuples qui lui sont soumis, mais une fédération qui puisse embrasser toutes les nations de race anglo-saxonne. Je vois venir le jour où s'uniront tous les hommes *parlant la langue anglaise. C'est la politique du parti libéral !* Si jamais nous arrivons au pouvoir, nous ferons tous nos efforts pour réaliser cette politique qui s'impose à tout homme ami des institutions et de la liberté britanniques."

" Ce discours, que j'emprunte au *Globe*, vous range 1o. parmi les rêveurs et les utopistes ; 2o, parmi les annexionnistes ; 3o, parmi les ennemis de la race canadienne-française."

De son côté, la *Vérité*, faisant allusion à ce même discours, s'exprime ainsi :

" Si M. Laurier est aussi populaire que cela dans Ontario c'est qu'il a réussi à convaincre les habitants de cette province qu'il n'est pas aussi *français* qu'on le dit. En effet, quand M. Laurier est parmi les Anglais, il parle comme si le Canada français n'existait pas.

" Nous donnons ailleurs les paroles qu'on lui attribue. Si réellement il les a prononcées, sa popularité dans Ontario n'a rien de remarquable."

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est bref, mais explicite :

" En une seule phrase, dit-il, cela veut dire : plus de place pour l'élément français."

SIR RICHARD WEBSTER ET LA LANGUE FRANCAISE

Sir Richard Webster était procureur-général dans le gouvernement Salisbury. De passage à Montréal, il a été relancé par l'inévitable *reporter*. Dans cette entrevue, il a été amené à parler de la langue française dans les termes suivants ; il venait de visiter le palais de justice :

" J'ai éprouvé un très vif intérêt à entendre, dans une colonie anglaise, des plaidoieries et des jugements en français.

" Il s'en trouve pourtant parmi nous qui font objection à l'usage des deux langues, remarque le journaliste.

" Ces objections sont parfaitement inutiles, répond Sir Richard ; l'usage des deux langues est un fait qu'il vaut mieux accepter. Le temps seul peut amener un changement, en supposant que ce changement soit à désirer. Il est assez probable que le langage de la majorité, quelle qu'elle soit, finira par prévaloir. Mais je verrais d'un œil défavorable toute agitation ayant pour but d'abolir l'usage des deux langues. J'accepterais la situation telle qu'elle est."

ALLEZ A CHICAGO

Le succès des écoles catholiques à Chicago est tel que les témoignages favorables se succèdent sans interruption. Aux personnes qui attaqueront désormais notre système et nos institutions, il suffira bientôt de leur crier en guise d'argument : allez à Chicago.

Nous publions aujourd'hui le témoignage de M. Joncas, lequel avoue bien honnêtement qu'il nourrissait des préventions contre nos maisons d'éducation. Le langage qu'il tient aujourd'hui glorifie ces maisons et honore M. Joncas lui-même :

" Je veux aujourd'hui commencer à vous parler de notre exposition scolaire à Chicago, qui, je m'empresse de le dire, fait honneur au Canada et surtout à la province de Québec et à M. le chanoine Bruchési, qui a fait une collection et une installation superbes, admirées de tous les visiteurs et citées comme modèles par les journaux américains eux-mêmes.

Notre exposition est surtout pratique, la plus pratique de toutes celles que j'ai vues ici et elles sont nombreuses.

Vous pouvez voir chez nous l'ouvrage des élèves au jour le jour, les devoirs tels qu'ils sont donnés aux professeurs avec les corrections faites par ceux-ci, les méthodes et les renseignements, les livres d'études dont on se sert, les cahiers de calligraphie, etc. Vous pouvez suivre l'élève du moment qu'il arrive à l'institution, jusqu'au temps où il en sort, après avoir terminé son cours commercial, académique ou classique.

Je le dis avec orgueil, l'exposition scolaire canadienne est une des meilleures sinon la meilleure qu'il y ait dans la galerie du palais des arts libéraux. Le verdict des juges, qui sera connu bientôt dira si je me trompe.

Je n'ai pas honte d'avouer que, après un examen minutieux de tous les objets exposés dans la partie affectée à la province de Québec, *je suis revenu de certaines préventions que j'avais entretenu jusqu'ici contre certaines de nos maisons d'éducation.*

On me dira peut-être que tous ces exhibits que j'ai remarqués ont été préparés spécialement pour des grands concours et plusieurs ont figuré déjà dans de grandes expositions.

Je nie d'abord la vérité de cette assertion faite déjà par quelques journaux, car j'ai voulu voir et me convaincre.

Les cahiers, les ouvrages et ce qu'on expose, à part deux ou trois, datent de 1893.

Ils ont peut-être pour la plupart été préparés pour l'exposition de Chicago, mais quel mal y a-t-il à cela ?

Soyons justes. Tous ceux qui prennent part à ce grand concours n'ont-ils pas fait la même chose ?

Chaque exposant n'a-t-il pas mis ici les meilleurs produits de son industrie ? N'a-t-il pas choisi ce qu'il y avait de plus beau dans sa fabrique, dans son magasin, pour le soumettre à l'exposition ?

Combien d'objets ont été fabriqués spécialement pour l'exposition de Chicago ?

Québec a-t-il envoyé ici les plus laids de ses chevaux, les moins bonnes de ses vaches, son plus mauvais beurre et son fromage le moins bon, les produits les plus inférieurs de ses mines, de son agriculture, de ses forêts, de ses pêcheries et de ses industries généralement ? Au contraire, on a choisi, on a trié, on s'est donné beaucoup de mal pour étaler ici ce que nous avions de plus beau en tous les genres et on a bien fait.

Pourquoi alo[illegible]tiquer nos maisons d'éducation et les blâmer d'avoir fait ce que nous approuvons chez les autres exposants ?

Est-ce bien juste et bien logique ?

Je voulais disposer de cette objection qui me paraît futile, avant d'examiner en détail avec nos lecteurs les exhibits de nos principales maisons."

LE CANADA A L'EXPOSITION COLOMBIENNE

Nos lecteurs ont pu voir par les nombreux témoignages que nous avons reproduits que l'exposition scolaire du Canada à Chicago, est en tout supérieure.

Ce n'est pas la seule spécialité cependant dans laquelle le Canada se signale.

Dans les pêcheries, nous extrayons du rapport des juges les appréciations suivantes :

" Le Canada a fait l'un des plus grands étalages dans le Pavillon des pêcheries...... Le produit de ses pêcheries est une des parties les plus importantes et des plus intéressantes de l'exposition...... Sa collection de poissons empaillés est déclarée la plus complète."

Au concours du fromage et du beurre, nous avons obtenu la palme sur tous les autres exposants. Sur 135 prix pour le fromage, nous en avons obtenu 126. Il en a été de même pour le beurre.

Le fromage colossal de 22,000 livres fait sensation. Il a été acheté par une maison d'Angleterre qui doit l'exhiber par delà les mers.

Notre réputation pour l'industrie laitière est tellement répandue que l'on vient maintenant des pays étrangers pour étudier, dans la province de Québec, nos méthodes de fabrication.

Pour les grains, voici des témoignages qui établissent de nouveau les avantages de nos prairies comme pays agricole. Ces témoignages viennent de personnages américains et ne sont pas suspects de complaisance pour nous.

M. Bates, de Waterford, Virginie, s'exprime ainsi :

J'ai fait un examen très attentif des exhibits agricoles dans ce pavillon, et je n'hésite pas à proclamer que l'exposition canadienne surpasse toutes les autres. Les territoires du Nord-Ouest peuvent être fiers avec raison de leur étonnante et excellente exposition, et les Canadiens doivent s'énorgueillir de compter un pareil pays comme partie de leur patrimoine. Je souhaite donc toute la prospérité possible aux territoires du Nord-Ouest, le futur grenier du monde.

A S. Bates,
Waterford, Virginie.

M. P. Gillett, d'Osborne, Kansas, écrit à son tour : " Après avoir examiné avec soin les exhibits de tous les différents pays et avoir pris des notes sur chacun d'eux, je dois dire que vous êtes au premier rang."

M. John French, d'Akron, Ohio, dit que nous éclipsons les Etats-Unis : " Après avoir examiné avec soin les superbes grains du Canada, spécialement ceux des territoires du Nord-Ouest, je viens forcément à la conclusion que vous l'emportez de beaucoup sur les Etats-Unis."

Ecoutons maintenant M. A. Stoeger, l'un des directeurs de l'*American Brewing Company* : " L'orge canadienne des territoires du Nord-Ouest dont je viens de voir l'échantillon, ne laisse rien à désirer et n'a pas de supérieure pour la fabrication de la bière."

Il est bon de lire ces témoignages en ces temps où tant de Canadiens font des efforts pour déprécier leur patrie, son sol, ses institutions, ses hommes, ses progrès et sa prospérité.



M. GREENWAY A CHICAGO

La dernière correspondance de Chicago à la *Minerve* contient d'excellentes choses au sujet de notre province. Nous en extrayons les passages suivants :

Quelle mauvaise inspiration s'empara du gouvernement Greenway, le jour où il voulut faire bande à part, accentuer ses idées séparatistes s'isoler des autres provinces, pour avoir une exposition indépendante, au risque de la tenir, comme cela lui est arrivé, en dehors de l'enceinte régulière !

Le bâtiment du Manitoba n'a pas été construit sur le terrain de l'exposition, mais bien tout à fait au-delà, hors de vue des visiteurs. Il s'élève sur l'avenue Stoney Island, c'est à dire sur la voie publique, au milieu d'un tas de baraques, dont quelques unes ont acquis une triste notoriété.

Le susdit bâtiment est la plus petite partie d'une auberge de grandes dimensions à quatre étages, connue sous le nom de "Manitoba Hotel." Une inscription en grosses lettres noires fait même de l'exposition et de l'auberge une même et unique chose : "*Exhibit and hotel of Manitoba.*" A l'interieur, une porte toujours ouverte les met en communication. La solidarité est complète.

Le gouvernement Greenway tient ce que les gens appellent un *side show*, ce qui n'a pas manqué de le discréditer.

J'ai vu beaucoup de Manitobains ici, et ils paraissent unanimes à admettre qu'une grosse bévue a été commise au détriment de leur province.

Ils ne sont pas lents à constater que leurs produits ne sont guère visités.

* *

Il est malheureux pour Manitoba qu'il en soit ainsi, car il méritait un meilleur sort.

Son exposition est en effet très intéressante, très instructive, très attrayante, et elle est bien propre à donner une haute idée des ressources de cette province, de la fécondité de son sol, de ses blés incomparables, de ses avoines, de ses orges, de ses pois, de ses pommes de terre et de ses autres légumes aux proportions énormes. Tout vient gros et grand là-bas.

* *

Le deuxième étage du bâtiment manitobain est surtout consacré à l'exposition scolaire de la province. L'on n'y voit que des exhibits des écoles publiques, ce qui exclut l'œuvre des collèges, des couvents et des autres écoles catholiques de la province. Le gouvernement Greenway a poussé la complaisance pour les catholiques jusqu'à afficher une pancarte qui porte ces mots : "*Manitoba has one system of schools !*" Il aurait dû savoir pourtant que cela n'est vrai qu'autant que le gouvernement est concerné. Mais le gouvernement n'est pas tout Manitoba.

* *

Une province aussi importante et aussi pleine d'avenir, quoique née d'hier, méritait assurément de jouir de tous les avantages de l'exposition. Il y allait non-seulement de son intérêt, mais de l'intérêt de toute la nation. Pour avoir privé Manitoba d'une grande partie de ses avantages en reléguant son exposition à l'arrière plan, dans un coin obscur, peu convenable, en dehors des limites régulières, le gouvernement Greenway a pris, je le répète, une grande responsabilité qu'aucune excuse connue ne saurait justifier.

AUX ANNEXIONNISTES ET AUX LIBRES-ECHANGISTES

Nous lisons dans le *Courrier du Canada :*

"Nous soumettons à la réflexion des politiciens qui ne cessent de nous prêcher l'annexion ou le libre-échange les remarques suivantes que vient de faire un journal d'Ontario :

"Cette année, le désastre des Etats-Unis ne s'est pas étendu au Canada. Nos banques ont été un peu plus défiantes que de coutume ; mais à part cela, la population du Dominion n'a pas ressenti les effets de la tempête financière qui a fait rage au sud des grands lacs. La raison en est que le Canada au point de vue industriel, commercial et financier, est indépendant des Etats-Unis. La réciprocité eût-elle existé, les banques canadiennes seraient tombées, le commerce canadien aurait été paralysé, l'industrie canadienne aurait souffert comme celle de la république. Les Canadiens verront dans ces faits la nécessité pour eux de rester commercialement indépendants des Etats-Unis."

LA CRISE AUX ETATS-UNIS

On peut juger par les faits suivants, de l'intensité qu'à eue la crise aux Etats-Unis.

On ne peut s'empêcher d'éprouver le plus grand étonnement quand, après avoir constaté une pareille misère chez nos voisins, l'on entend dire qu'il y a des canadiens qui songent à se diriger de ce côté.

Un canadien de Chippewa Falls, Wisconsin, écrit à son beau frère que le manque d'ouvrage se fait sentir à peu près autant dans l'Ouest que dans l'Est. Il y a quelque temps, se trouvant sans ouvrage il retira $200 qu'il avait à la Caisse d'Economie, pour aller acheter des lots dans le Minnesota. Il lui restait encore $200 à la Caisse d'Economie. A son retour, la banque était en faillite et les déposants ne recevront pas plus de 30c à 40c dans la piastres.

On écrit de New-York :

"Un journal local, le *World*, a annoncé la création d'un fonds pour fournir gratuitement du pain aux ouvriers pauvres et sans travail de cette ville. Hier matin, à neuf heures, cinq mille pains étaient prêts à être distribués gratuitement. On en a ordonné cinq autres mille aujourd'hui. S'il en faut davantage, on en aura un plus grand nombre. Le journal dit : "Des femmes et des enfants demandent à grands cris de la nourriture. Des hommes affamés parcourent les rues, jour après jour, cherchant de l'ouvrage, et heureux s'il y a un demi-pain à la maison pour empêcher la femme et les petits enfants de mourir de faim. Tel est l'état de choses dans des centaines et des milliers de logements du côté de l'Est (East Side)...... Des milliers de personnes qui réussissent à trouver ce qu'il faut pour un repas par jour sont arriérés dans le loyer de leurs logis, la plupart depuis deux ou trois mois. Ces gens-là sont dans un état de grande pauvreté, mais ils ne crèvent pas de faim."

Nouvelles Religieuses

Le T. R. Père Langevin, supérieur des Oblats, est revenu du Fort Francis samedi, en compagnie du Rév. Père Camper. Les deux infatigables religieux sont repartis hier pour le Lac Dauphin.

La Révérende Sœur Sainte-Eugénie, née Girard, des Sœurs de la Charité, de cette ville, est décédée dimanche, à la maison vicariale. Les funérailles ont eu lieu hier.

Les parents de la défunte résident à Sainte-Anne-des Chênes. Elle était la nièce du curé de cette paroisse, M. l'abbé L. R. Giroux.

Le R. P. Dom Gérard Van Calœn, procureur-général de la congrégation bénédictine de Beuron, France, a reçu de Sa Sainteté Léon XIII la mission d'aller au Brésil, étudier la question du rétablissement de l'Ordre de Saint-Benoit dans cette contrée.

Depuis cinquante ans, les ordres religieux ont beaucoup souffert, au Brésil, à la suite du décret impérial ordonnant la fermeture des noviciats. Il en est résulté l'extinction totale de plusieurs ordres et presque l'anéantissement des autres.

L'ordre bénédictin compte au Brésil onze monastères dont plusieurs sont très importants. Pour les peupler, il n'y a plus que quatorze religieux, accablés par le poids des ans et des infirmités. Sur l'initiative du Saint Siège, la Congrégation de l'ordre de Beuron a pris en mains le relèvement de la Congrégation brésilienne de l'ordre de Saint-Benoit, et un premier groupe de ses moines partira prochainement, pour s'occuper de cette œuvre importante.

Le cinquantième anniversaire de la fondation de l'œuvre de la Sainte-Enfance a été célébré, dimanche, avec grande pompe, à l'église Notre-Dame, Montréal.

L'Œuvre de la Sainte-Enfance a été fondée, il y a 50 ans, par Mgr Forbin Janson, et se propagea bientôt par tout l'univers.

Pendant 40 ans, M. l'abbé Daniel, du séminaire Saint-Sulpice, en a été le directeur pour toute l'Amérique. L'année dernière, cependant, la direction de l'œuvre aux Etats-Unis a été confié au Rév. Père Zielenbach. M. l'abbé Daniel est encore le directeur pour le Canada.

Comme son nom l'indique, c'est l'œuvre des jeunes enfants ; ce sont eux qui, par leur obole, la soutiennent, la propagent.

Les Etats-Unis et le Canada, depuis l'établissement de l'œuvre dans ces deux pays, ont contribué pour un montant de 3,101,569.04 francs.

Le cardinal Gibbons, de Baltimore, a célébré mercredi son jubilé épiscopal.

S. S. Léon XIII vient de charger les Jésuites belges de former, dans l'île de Ceylan, à Candy, un séminaire apostolique. Le Père Nent est parti le 1er octobre en compagnie de plusieurs religieux de son ordre pour remplir cette mission.

Dix missionnaires de la maison de Scheut, près de Bruxelles, Belgique, viennent de partir pour le Congo, la Mongolie et la Chine, c'est-à-dire pour des pays où le climat aura vite fait de les tuer, si les indigènes ne se chargent pas de ce soin.

PERSONNEL

M. D. Joyal, fils de notre vieux concitoyen, M. David Joyal, est revenu des Territoires du Nord-Ouest après plusieurs années d'absence. M Joyal a l'intention de se fixer au milieu de nous.

MM. Flavien et Jean Couture, de cette ville, et M. A. L. Côté, de Winnipeg, sont revenus de leur voyage à l'exposition de Chicago.

M. J. P. O. Allaire est revenu vendredi de son voyage aux Etats-Unis, où il était allé travailler au rapatriement de nos compatriotes.

M. Allaire est accompagné d'une délégation qui vient visiter la province et devra retourner dans quelque temps. Les délégués sont MM. Frédéric Dufault et Pierre Graveline, de Spencer, Mass., et MM. Elie Chabot et Samuel Dauphinais, de Waterbury, Conn.

ECOLE DE REFORME

On annonce de bonne source que le gouvernement fédéral a l'intention d'ériger une école de réforme de première classe, dont le coût est évalué à $700,000. Le site est déjà choisi ; cette école s'élèvera près d'Alexandria, à mi-chemin entre Montréal et Ottawa.

Cette maison de réforme ne recevra que les délinquants d'un âge tendre et ceux qui seront condamnés pour la première fois. Cette école servira pour toute la confédération. —Le *Pionnier.*

Choses et Autres

Nomenclature des partis politiques en France :

Anti-sémite, bonapartiste, boulangiste, droite monarchiste, droite républicaine, radical, républicain constitutionnel, républicain indépendant, républicain modéré, républicain opportuniste, révisionnaire, socialiste, socialiste révolutionnaire.

Il y en a pour tous les goûts.

Le comité exécutif des directeurs de l'exposition de Chicago a décidé de fermer l'exposition le 31 octobre courant. Cette décision met fin à toute discussion au sujet d'une prolongation.

Notre nouveau gouverneur, lord Aberdeen, est âgé de 46 ans. Il a quatre enfants, trois garçons et une fille. Son père a été deux fois premier ministre d'Angleterre.

La récolte de vin en France, cette année, sera tout à fait exceptionnellement bonne. Il faut remonter à une quarantaine d'années pour trouver des vandanges aussi abondantes.

C'est le Canada qui expose la plus grosse pomme à Chicago. Elle mesure quinze pouces et demi de circonférence et pèse 24 onces et demie.

Le nombre des femmes de lettres serait, pour la France, seulement 2,133, dont 1,211 se consacrent aux livres pour la jeunesse ; 217 à la pédagogie ; 280 aux Muses. Les femmes affiliées à la société des gens de lettres sont au nombre de 1,219. Il ne faut pas oublier les femmes journalistes, qui ne sont pas plus de sept à huit.

L'engagement des moissons dans le district d'Ottawa se poursuit dans des conditions qui ne laissent pas de désespérer la plupart des cultivateurs dont les récoltes ne sont pas encore terminées. Une foule de fermiers de ce district ont d'assez grandes quantités d'orge, de pois, etc., aux champs, et si la température ne se met pas au beau on court risque de subir de grandes pertes.

Les rapports concernant les patates ne sont pas bons. Dans les terrains secs et sablonneux, les pommes de terre auront un bon rendement ; mais dans les terrains bas et humides, dans les terres fortes le renaement sera médiocre à cause des grandes pluies ; on compte que la température fera perdre environ un tiers de leurs récoltes totales aux cultivateurs propriétaires de ces terres fortes.

Cependant la récolte des pommes de terre, en général, sera énorme et surpassera même celle des années passées.

Chronique Locale.

—Avec le prochain numéro, *Le Manitoba* commencera sa vingt-troisième année.

—M. Napoléon White a épousé cette semaine à Sainte-Agathe Mme Veuve Winsell.

—MM. Lloyd & Cie, marchands de bois, ont vendu à MM. J. A Richardson et Ernest E. Lloyd.

—M. Edouard Leclair laisse Saint-Boniface pour aller se fixer sur une autre terre à Saint-Eustache Man.

—La taxe de capitation ! On en parle joliment ces jours ci On jase un peu plus que d'habitude et l'on paie bien mieux.

—M. le conseiller Gaudaur a obtenu un contrat d'environ un millier de piastres, pour terrassement de rues dans Winnipeg.

—"De Québec à Victoria," le dernier ouvrage de l'hon. juge Routhier, est en vente chez M. M. A. Kéroack, volume de 392-in-8. Très bien imprimé. Pxix $1.00. 4i

—Le vieil hôtel National est actuellement arrêté dans la rue LaVérandrye. C'est gênant pour les résidents et la circulation. Il y a procédés judiciaires à propos de la propriété de cette bâtisse.

—M. Adolphe Turner va continuer son commerce de grains avec plus de vigueur que jamais. A partir de la semaine prochaine il sera prêt à acheter tout ce qu'on voudra lui amener. Prix du marché.

—M. J. F. Prud'homme vient d'acheter le magasin de marchandises sèches de M. F. E. Verge, qui part prochainement pour la Californie pour causes de santé. Nous félicitons M. Prud'homme de son acquisition.

—L'hiver—Voici les grands froids qui nous arrivent. Nous ne pouvons rester sans feu et pour cela, il nous faut du bois et du charbon que nous pouvons acheter à bon marché, chez C. A. Lemieux, ancienne maison C. D Anderson & Cie, 245 rue Principale, Winnipeg.

—A Saint Jean Baptiste, l'exposition annuelle de la société d'agriculture de la division électorale de Morris aura lieu le 10 courant, mardi prochain. A Saint François-Xavier l'exposition de la division de Woodlands se fait demain.

—Avis à ceux qui ont des emplètes d'automne et d'hiver à faire de ne pas oublier que M. J. F. Prud'homme vous vendra toutes les marchandises dont vous avez besoin à des prix défiant toute compétition

—La maison Edouard Guibault vient de recevoir un assortiment considérable de poëles. Il y en a pour tous les goûts. Poëles à bois ou au charbon pour salon, salle, cuisine, etc. Fournaises *Burlington* et *River Side Ock* de toutes dimensions. Prix modérés. Allez au magasin de M. Guilbault et voyez.

—M. J. F. Prud'homme vient d'acheter de M. F. E. Verge son magasin de marchandises sèches. Aussitôt l'inventaire terminé, il y aura avantages extraordinaires d'acheter des marchandises à très bon marché. Voyez son annonce sur la première page.

—NOS GARÇONS ET NOS FILLES.—Nos filles sont les trésors des mères et nos garçons l'avenir du pays, donc il faut qu'ils soient forts, que les parents leur donne une bonne nourriture, et tous vous pouvez le faire sans qu'il vous en coûte davantage en allant chercher vos épiceries chez C. A. Lemieux, successeur de la maison C. D Anderson & Cie, où vous êtes toujours certain d'avoir des marchandises fraîches que vos enfants dégusteront avec appétit. Il est donc décidé que nous irons au No. 245 rue Principale, Winnipeg, pour de fines et fraîches marchandises.

Chronique de la Province.

Oak Lake,

30 sept.—Le Rév. M. Cloutier est parti aujourd'hui en visite à Elkhorn. Comme toujours, il nous fait plaisir de le voir parmi nous. Cependant, son séjour ici comme curé d'Oak Lake, serait très désirable.

—Les travaux du presbytère commenceront aujourd'hui par le creusement de la cave ; il est vrai que beaucoup, par cause du résultat de la récolte, sont restreints dans leurs moyens pécuniaires ; mais d'après les conseils de notre chapelain, chacun s'engage à contribuer par leur travail, au succès de l'entreprise, et nous mènerons la chose à bonne fin.

—Oak Lake sera bientôt doté d'une école de premier ordre. Le contrat de la brique a été accordé à M. Amable Marion. En passant, qu'il nous soit permis de féliciter M. Marion qui, malgré toute la concurrence qu'on lui a faite, a réussi à obtenir le contrat pour 80 mille briques.

—On demande souvent à nos compatriotes pourquoi la société Saint-Jean-Baptiste semble se refroidir. Un mot : au 1er novembre aura lieu l'assemblée générale ; notre président, M. Arsenault, inspecteur des terres de la Couronne, a fort bien rempli sa charge ; il a fait preuve d'un dévoûment remarquable ; avec tout l'énergie qu'il puisse porter au soutien de cette organisation, le succès n'en sera assuré que lorsque l'organisation sera complétée, donc, aux amis de la société d'assister à cette assemblée.

—Un grand feu de prairie a éclaté le 25 courant au sud du Lac des Chênes. Plus de vingt-cinq meules de foin sont consumées. En outre, deux maisons. Cause, — l'imprudence des chasseurs. Les pertes sont considérables.

NAISSANCES

D'AOUST—A Oak-Lake, le 24 septembre dernier, Madame J. E. D'Aoûst, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Trottier.

A Propos d'Agriculture

POURQUOI L'AGRICULTURE NE PAYE PAS

Personne ne saurait admettie qu'avec la facilité que les colons possèdent de s'établir sur une terre, et qu'il y a même d'acquérir des fermes en partie défrichées à de bonnes conditions, l'agriculture puisse offrir tous les avantages possibles de bien-être et autrement assurés que le travail des manufactures ou de n'importe quelle industrie. D'ordinaire, lorsqu'une ferme est en vente, c'est que pour une raison ou pour une autre, les travaux de culture y ont été grandement négligés, faits sans discernement, et que, pour lui donner son ancienne fertilité, elle exige les soins d'un autre propriétaire qui possède toutes les connaissances requises pour bien cultiver et en tirer avantageusement parti.

A l'égard de la culture comme des autres industries, il importe de ne pas faire les choses qu'à demi. Une valeur de trois piastres ne saurait être comparée à celle de cinq piastres ; de même qu'un travail dont la durée n'a été que de trois jours, quoiqu'il eût fallu cinq jours pour le bien exécuter, ne pourrait être qu'un travail trop précipité et susceptible d'aucun bon résultat. Il est peu de cultivateurs qui se figurent qu'une terre cultivée avec le plus grand soin possible puisse produire cinq fois plus que celle dont la culture aurait absolument été négligée.

Il en est de même du verger. Quoique la dépense faite par un cultivateur pour achat d'arbres fruitiers et les frais de plantation, si par la suite son verger est négligé quant aux soins de culture à lui donner, les arbres ne seront pas loin d'annoncer un dépérissement complet ; outre leurs mauvaises formes, de nombreux rejetons pousseront aux pieds des arbres ; ces rejetons serviront à épuiser l'arbre outre mesure, et ils seront de plus un refuge permanent aux insectes de toutes sortes qui par la suite seront les destructeurs des arbres comme du peu de fruits qu'elles produiront. C'est alors que le cultivateur cessera entièrement d'entretenir son verger et qu'il regrettera les dépenses faites pour son établissement dans le voisinage de la ferme.

A l'égard d'une ferme dont les plans d'opération ne sont pas tracés à l'avance ; là où le cultivateur n'exerce aucune direction pour les différents travaux de culture, là où il ne porte aucune attention non-seulement aux détails généraux de la ferme, mais aux soins minutieux qu'elle requiert ; là où le plus souvent les ordres donnés le soir pour certains travaux de culture à être exécutés le lendemain ne sont faits que sur le lendemain par les ouvriers, et même plusieurs jours après, etc., le cultivateur, propriétaire d'une ferme ainsi dirigée, ne peut espérer aucun bon résultat de son exploitation agricole ; non-seulement il n'en obtiendra aucun profit, mais cette ferme deviendra de plus en plus à l'état d'abandon, jusqu'à ce que la nécessité le forcera de la vendre pour moins de la moitié de sa valeur.

Si actuellement il y a des cultivateurs qui ont lieu de se plaindre que l'agriculture ne paye pas, rien ne les empêche de visiter les autres fermes pour se rendre compte de la cause de leur insuccès. C'est au moment où les récoltes de toutes sortes sont mises en grange, offertes en vente ou portées sur les marchés ou aux concours des expositions de nos sociétés d'agriculture et d'horticulture qu'il est utile d'établir des comparaisons entre les récoltes des cultivateurs d'une même paroisse : récoltes plus ou moins abondantes, plus ou moins bonnes en qualité ; récoltes plus ou moins exemptes de mauvaises herbes et des ravages de certains insectes ; récoltes plus ou moins atteintes de maladies ou avariées par quelque cause que ce soit, dans une ferme plutôt que dans une autre. Pour toutes ces considérations, il est donc utile au cultivateur de se demander la cause de ces insuccès dans une ferme plutôt que, dans une autre ; et là où les récoltes sont abondantes, variées et de bonne qualité, il n'est pas hors de propos et sans utilité de demander des renseignements aux propriétaires de ces fermes afin de les mettre le plus tôt possible en pratique.

Il en doit être ainsi non-seulement à l'égard des récoltes, mais aussi pour ce qui a rapport à la bonne tenue des bestiaux sur la ferme, soit au pâturage, soit pendant le temps de leur stabulation ; quels soins d'alimentation leur apporter, soit pour l'élevage, l'engraissement ou l'industrie laitière. Si, à ce sujet, il y a des succès notables dans une ferme plutôt que dans une autre, le cultivateur qui a occasion de les remarquer ne doit pas manquer de demander à ce sujet des renseignements qui pourront lui être utiles.

A l'égard des bestiaux, l'insuccès peut être attribué au trop grand nombre gardés sur une ferme comparativement aux moyens d'alimentation que possède le propriétaire d'une semblable ferme. D'autres causes d'insuccès peuvent être attribuées au mauvais choix de bestiaux. Il n'est pas plus difficile de garder des vaches Jersey, Ayrshire, que d'autres vaches d'un entretien plus dispendieux et n'étant pas appropriées au but à atteindre. L'élevage des bestiaux peut payer bien au-delà de leurs frais d'entretien, mais à la condition qu'ils soient régulièrement nourris et soigneusement gardés.

La mauvaise tenue des bestiaux donne occasion à des pertes constantes et parfois considérables, tout particulièrement en hiver où les bestiaux reçoivent à peine une ration d'entretien ; et cela jusqu'au temps des pâturages. C'est alors qu'au lieu d'être pour le cultivateur une source de profit, ils doivent se refaire, au pâturage, des privations de l'hiver ; ce n'est qu'au milieu de l'été que ces animaux compensent pour leur alimentatiou, mais sans donner en lait ou en viande de quoi payer au-delà des frais de culture de prairies et de l'aménagement des pâturages. Les bestiaux mal entretenus appauvrissent ainsi une ferme plutôt que de l'enrichir.

Dans plusieurs fermes, tout particulièrement celles d'une étendue considérable, la trop grande variété des récoltes est nuisible aux intérêts de ceux qui les cultivent. Ainsi, l'attention du cultivateur se trouve que trop souvent détournée de la bonne pratique agricole qui doit être à la fois économique et rémunératrice. Dans la condition où il se trouve, ce cultivateur ne peut donner tous les soins convenables de culture aux récoltes qui pourraient être les plus payantes, s'il veut obtenir un égal profit de toutes les parties de sa ferme ; tous les travaux de culture seront également négligés, sans qu'il puisse porter une attention toute particulière à une récolte plutôt qu'à une autre ; chaque année, cette ferme ainsi dirigeé, au lieu de contribuer à une augmentation de revenus, nécessitera que les récoltes qui en proviennent soient de plus en plus restreintes ; de plus, elles diminueront sensiblement en rendement au point de ne pas même payer les frais de culture qui par suite de l'abandon où se trouve la ferme, seront plus difficiles à exécuter, et comme conséquence, plus dispendieux.

Le désir d'acquérir une ferme d'une grande étendue peut être très louable, mais il ne faut pas que cette ambition porte préjudice à celui qui en est le propriétaire. Le cultivateur ne doit porter, chaque année, ses travaux de culture que sur une étendue de terre à laquelle il pourra donner tous les soins de culture possibles pour en tirer profit, outre les frais du culture ; il ne pourrait certainement pas atteindre ce but, si son ambition le portait à cultiver cette ferme dans toute son étendue et pour cela être obligé de négliger ou même en omettre les travaux les plus important.—*Gazette des Campagnes.*